

MOTION DES ELUS SNJ et SRTCA-UNSA SUR LA CRISE SANITAIRE A GUYANE LA 1ERE

MARDI 16 JUIN 2020

Réunis ce jour en CSE extraordinaire suite à leur demande du mardi 9 juin, les représentants des syndicats SNJ et SRTCA-UNSA demandent instamment à la direction de renforcer les mesures de protection d'hygiène et de sécurité pour protéger l'ensemble des salariés contre la Covid-19.

La direction locale assure le dialogue social, s'est déjà impliquée dans l'achat de masques, de gel et l'affichage de mesures barrières, mais il faut aller plus loin et beaucoup plus vite avec le passage en phase 3 d'une épidémie généralisée et hors de contrôle, pour protéger le personnel. Nous pouvons à tout moment être confrontés à des cas de covid-19 parmi les salariés de Guyane la 1^{ère}.

Par conséquent, nous ne pouvons plus reprendre une activité normale comme annoncée dans certaines stations de France Télévisions sans renforcer les équipements de protection individuelle pour les salariés, tant en interne que lors des missions à l'extérieur.

Nous demandons l'arrêt des productions programmées à l'extérieur, en particulier la captation du concert de la fête de la musique avec le groupe Les Blue Stars, prévue le samedi 20 juin. 17 musiciens seraient prévus pour ce spectacle, plus nos collègues, alors que les recommandations préfectorales annoncent des regroupements maximum de 10 personnes.

Les représentants du personnel demandent aussi l'arrêt des invités en plateau (JT, émission diverses), comme cela se faisait pendant la période de confinement.

Nous voulons poursuivre notre mission d'information sur le terrain et recevoir les invités uniquement par visio-conférence pendant toute la durée de la circulation du virus en Guyane. La direction doit prendre des mesures nécessaires pour la réalisation à distance de l'émission spéciale Covid-19 du 18 juin 2020 pour protéger nos collègues et les invités.

Les élus SNJ et SRTCA-UNSA constatent une présence trop importante du personnel dans la station, eu égard à la situation sanitaire très critique : **1421 cas de Covid-19 confirmés, 5 décès, dont deux ce matin.**

Pendant cette période de flambée épidémique très inquiétante, nous demandons à la direction de recourir au maximum au télétravail, de façon exceptionnelle, ou à d'autres dispositifs d'éloignement du personnel sans aucune perte de salaire. Toutes les décisions doivent être prises en concertation avec les intéressés.

Les élus SNJ et SRTCA-UNSA demandent à la direction de Guyane la 1^{ère} de fournir un protocole précis sur les actions mises en place si un ou plusieurs cas de Covid-19 confirmés ou des sujets contacts étaient constatés dans la station : communication auprès du personnel, placement en quatorzaine, mesures de protection, tests, désinfection, mode de continuité de l'activité...

Les représentants du personnel SNJ et SRCTA-UNSA réclament l'installation d'urgence des protections en plexiglas dans les espaces de travail partagés : salles de montage, régie de production télé, studio radio, cafeteria...

Les élus concernés demandent la généralisation des gels hydro alcooliques dans la station, dans les couloirs et dans les espaces de travail partagés. Ils réclament la dotation minimale de six masques lavables par salarié, comme indiqué dans la démarche de prise en charge du groupe France Télévisions et des flacons de gel individuel.

Nous demandons également la poursuite du nettoyage systématique des locaux et la désinfection générale du bâtiment au moins une fois par mois sous le contrôle du chef d'établissement ou de son représentant. Les élus SNJ et SRTCA-UNSA resteront vigilants quant à la mise en place de toutes les mesures destinées à protéger les salariés de Guyane la 1^{ère} qu'ils travaillent à Saint-Laurent, Kourou ou Remire-Montjoly.